

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com  
Prise en charge : pec@mupras.com  
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Praticien attestant le paiement des Actes
11.5.21	C+ELLr		300.00	Dr. CRIQUECH Mouad Cardiologue 262 Bd. Macoub El Mansour 0662 80 19 75 - 0522 94 09 10
11.5.21	Perito depples fem		80.00	Dr. CRIQUECH Mouad Cardiologue

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Sabab EULU DARTZI DARTZI PHARMACIE DARTZI Route Colmar DARTZI DARTZI 64 28 24 08 Tél GSM	11/5/21	273.80

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	B	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

Docteur Mouad CRIQUECH

Spécialiste  
Maladies du cœur et des vaisseaux



الدكتور معاد كريشك  
اختصاصي  
في أمراض القلب و الشرايين

M'Beuada  
Allan Jana!

11.5.21

201,20

Tavanic 500 S.V

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.P.1,  
Ain sebaï Casablanca  
Tavanic 500mg, cp pel b7  
P.P.V : 205,00 DH  
6 118001 080830

14/j 17/j

R  
Solumed 20



68,80

24/j 13/j

Avalon S.V

Saad BOU  
PHARMACIE OUMRAINE  
Route Cotière DAR KOUCH  
DAR S. JAZZA 29  
TÉL 05 99 66 29  
GSM 05 99 66 08

R  
CadioArpinine 100 mg 14/j

273,80

Dr. CRIQUECH Mouad  
Cardiologue

262, Bd. Yaâcoub El Mansour - Casablanca Tél: 05 22 940 9104 GSM: 06 62 80 19 75



## Facture

11/05/2021

**BERRADA ALLAM JAMAL**

Acte	Honoraire
CONSULTATION+ECG	300,00
ECHO DOPPLER COEUR	800,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 100,00</b>

Somme arrêtée à : un mille cent dirhams

Dr. CRIQUECH Mouad  
Cardiologue  
262 Bd. Yaâcoub El Mansour  
0662 80 19 75 - 0522 94 09 10

## Compte Rendu d'échocardiographie doppler

Nom, Prénoms : Mr BERRADA ALLAM JAMAL

Date : 11/05/2021

Age : 66 an(s)

Valve Mitrale :

Epaisseur :

Calcifications :

ASV :

Mobilité :

Remaniement :

Score de Wilkins :

Gradiant OG-VG moy :

Gradiant OG-VG max :

Surface Aortique : - planimétrie

- Doppler

Insuffisance mitral :

Valve Aortique :

Gradient VGAO max :

Gradient VGAO moy :

Surface Aortique planimétrie :

Insuffisance Aortique :

Valve Pulmonaire :

Insuffisance pulmonaire :

Gradient VDAP moy :

Gradient VDAP max :

Valve Tricuspide :

Insuffisance Tricuspide :

PAPS : NLE

Surface tricuspide doppler :

Ventricule Gauche :

VGD : 51 mm

VGS : 34 mm

FR : 34

FE : 63

PPD : 08 mm

PPS : 15 mm

SIVD : 08 mm

SIVS : 13 mm

Ventricule Droit :

DTD : 26 mm

Oreillette Gauche : 31 mm

Aorte : 30 mm

R : 1.03

Flux mitral :

TD : 392 m/s

TRIV :

EV max : 0.29 m/s

AV max : 0.38 m/s

E/A : 0.77

Péricarde :

Décollement postérieur : 0

Décollement antérieur : 0

CONCLUSION :VG DE TAILLE ET DE FONCTION SYSTOLIQUE NORMALE  
TROUBLE DE LA RELAXATION  
CINETIQUE SEGMENTAIRE NORMALE  
PAS DE VALVULOPATHIEDr. CRIQUECH Mouad  
Cardiologue  
262 Bd. Yaakoub El Mansour  
0662 80 19 75 - 0522 94 09 10

